

# ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

---

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc, J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

## Conseil d'établissement du 9 février 2011

### 1. Présences et vérification du quorum (art. 61)

#### Sont présents :

Dominique Charest, personnel enseignant  
Pascal Dehoux, parent  
Isabelle Guibord, personnel de soutien  
Isabelle Delage, parent  
Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde  
Johanne Cassivi, personnel enseignant  
Renée-Anne Ouellet, parent  
Marcel Pépin, parent  
Pierre Pharand, parent  
Céline C.-Renaud, directrice

#### Sont absents :

Jocelyne Bordage, membre de la communauté  
Anne-Marie Girard, personnel de soutien

Le quorum est atteint à 19h20

---

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour CÉ. 10-11-28

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition de Johanne Cassivi, il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 9 février 2011 du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco ;

**Résolution adoptée à l'unanimité.**

---

### 3. Adoption du procès- verbal du 8 décembre 2010 (art.69) CÉ.10-11-29

Sur la proposition Isabelle Guibord, le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2010 est adopté.

**Résolution adoptée à l'unanimité.**

<p><b>4. Suivi au procès-verbal</b></p>	<p>Point 8. Le service de garde sera fermé pour la semaine de relâche.</p>
<p><b>5. Courrier reçu</b></p>	<p>Aucun</p>
<p><b>6. Parole au public</b></p>	<p>Absent</p>
<p><b>7. Temps alloué à chaque matière (art. 86) C.É.10-11-30</b></p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique,  <b>CONSIDÉRANT</b> l'article 22 du régime pédagogique en vigueur,  <b>CONSIDÉRANT</b> la consultation faite auprès des enseignants le 26 janvier 2011  <b>IL EST PROPOSÉ</b> par Renée-Anne Ouellet  <b>QUE</b> le temps alloué à chaque matière soit approuvé pour l'année 2011-2012.</p> <p><b>Résolution adoptée à l'unanimité.</b></p>
<p><b>8. Choix du photographe C.É.10-11-31</b></p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> le très bon service des années dernières par la compagnie Photomania,  <b>CONSIDÉRANT</b> que la date proposée est tôt dans l'année scolaire,  <b>CONSIDÉRANT</b> les coûts des différents ensembles,  <b>CONSIDÉRANT</b> qu'elle est une compagnie locale,  <b>IL EST PROPOSÉ</b> par Dominique Charest  <b>DE</b> retenir les services de la compagnie Photomania comme photographe pour l'année scolaire 2011-2012.</p> <p><b>Résolution adoptée à l'unanimité.</b></p>
<p><b>9. Campagne argent Canadian tire CE 10-11-32</b></p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> les besoins lors des récréations,  <b>CONSIDÉRANT</b> que les articles sont périssables,  <b>IL EST PROPOSÉ</b> par Pascal Dehoux  <b>DE</b> faire une campagne de financement avec l'argent Canadian Tire pour l'achat de jeux.</p> <p><b>Résolution adoptée à l'unanimité</b></p>

<p><b>10. Installation de Ventilateurs CE 10-11-33</b></p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> les trois offres de services reçues  <b>CONSIDÉRANT</b> les sommes disponibles  <b>CONSIDÉRANT</b> que l'achat du matériel est déjà fait  <b>IL EST PROPOSÉ</b> par Isabelle Delage  <b>DE</b> retenir les services de la compagnie Charmau Électrique Inc. pour l'installation des ventilateurs dans l'école.</p> <p><b>Résolution adoptée à l'unanimité</b></p>
<p><b>11. A – T-Shirt</b></p>	<p>Un projet de vente de T-Shirt à l'effigie de l'école sera développé dans les semaines à venir. Nous aurons à en reparler à la prochaine réunion du C.E.</p>
<p><b>12. Cadre budgétaire CSPO 2011-2012 CÉ 10-11-34</b></p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> que le conseil d'établissement doit recommander l'adoption des objectifs et des principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements conformément à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique ;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> la présentation du cadre budgétaire 2011-2012 effectuée par la directrice ou le directeur de l'établissement ;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Isabelle Guibord  <b>APPUYÉ</b> par Isabelle Delage</p>
<p><b>13. Inscriptions au préscolaire pour septembre 2011 CÉ 10-11-35</b></p>	<p>Il y a pour le moment 64 inscriptions à la maternelle soit l'équivalent de trois classes pleines avec un surplus dans chaque classe et un élève en trop.</p>
<p><b>14. Sous-comité de la cour d'école</b></p>	<p>Il y a eu deux visites de classe d'architecture (50 élèves) de la Cité collégiale à l'école. Les étudiants devront pour la fin avril établir des plans, maquettes et des listes des plantations, aménagements et structures.</p> <p>Il y aura des formations données avec la fondation Evergreen pour l'aménagement de la cour d'école.</p> <p>Une lettre sera envoyée à la fondation KIA pour une demande de financement pour un fond communautaire.</p> <p>Un nouveau signet sera ajouté sur le site de l'école pour informer les parents sur le projet de rénovation de la cour d'école.</p> <p>Le comité regarde pour un partenariat École CSPO Ville de</p>

	Gatineau sans obligation de la part de l'école visa vis ses futurs partenaires.
<b>15. Service de garde</b>	Jean-Marc Moge technicien du service de garde de St-Jean-Bosco est en charge également depuis le 24 janvier dernier du service de garde de Notre-Dame. Les deux services vont s'entraider et se soutenir. Le service de garde de Notre-Dame est en difficulté financière et compte seulement 23 élèves réguliers.
<b>16. Projet musique</b>	Une classe de violon (après les heures de classe) pourrait voir le jour l'année prochaine suite à une demande de Madame Renaud et de Monsieur Despax. Cette option sera mise en place pour les 3 et 4 ième année et les élèves pourraient venir de différents établissements à travers la commission scolaire pour étudier ici et pratiquer le violon par la suite.
<b>17. Classe CSPO-DSADA</b>	Une classe mutli-âge desservant l'ensemble de la commission scolaire sera installée à l'école en septembre. Les enfants qui fréquenteront auront des difficultés social adaptation et des difficultés d'apprentissage.
<b>18. Parole du président et du représentant du comité de parents</b>	Le 2 avril sera une journée de formation. Résumé à venir par courriel.
<b>19. Parole aux membres du personnel</b>	
<b>20. Parole au représentant du Comité EHDAA</b>	Absente toutefois Monsieur Jean-Marc Mogé rapporte les propos de Madame Bordages en signifiant que les cartables EHDAA ont été mis à jour et distribué dans les écoles.
<b>21. Date de la prochaine séance</b>	Le 30 mars 2011 à 19h15
<b>22. Levée de la séance CÉ. 10-11-35</b>	À 21h40, la levée de l'assemblée est proposée par Isabelle Guibord.  Résolution adoptée à l'unanimité.  Le président Marcel Pépin  La directrice Céline C. Renaud  Notes prises par Jean-Marc Mogé